

NOTE D'INFORMATION

NOUVELLES DONNÉES SUR LES PEINTURES MURALES
DE LA CHAPELLE K XI À KERMA,
PAR M. CHARLES BONNET, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

Les interventions archéologiques menées par l'égyptologue G. A. Reisner dans la nécropole orientale de Kerma entre 1913 et 1916 ont apporté une documentation essentielle sur des cultures appartenant aux débuts de l'histoire du continent africain. Plusieurs milliers de sépultures ont été fouillées et une grande partie du mobilier inventorié publié dans deux gros volumes qui, aujourd'hui encore, restent exemplaires. Près des tumulus princiers, plusieurs chapelles avaient également été dégagées dont deux, désignées par les sigles K II et K XI, se distinguaient par leurs dimensions exceptionnelles et leur décor intérieur peint. Pour Reisner, pareils monuments ne pouvaient avoir été conçus que par des architectes égyptiens. Curieusement, les peintures murales n'ont jamais été intégralement publiées, seules quelques photographies témoignaient de cet art pictural nubien, influencé par l'Égypte certes, mais également par les pays plus méridionaux¹.

Soixante-dix ans plus tard, la Mission de l'Université de Genève reprenait l'étude du site de Kerma et, depuis lors, elle continue de s'y rendre régulièrement. C'est grâce à ces recherches à long terme qu'il a été possible de reconnaître l'importance historique et culturelle de ce royaume qui s'est développé le long du Nil, entre les 2^e et 4^e cataractes. La métropole antique constitue un champ d'investigations particulièrement riche, permettant notamment d'approfondir la question des spécificités nubiennes en regard des influences provenant tant de l'Empire pharaonique que de l'Afrique centrale².

Lors de la dernière campagne (1994-1995), la nécessité d'un nouveau dégagement de la chapelle K XI s'est imposée. D'une part, il s'agissait de stopper la détérioration du bâtiment, aggravée par l'extension des terres arables et par de récentes pluies particulièrement dévastatrices. D'autre part, nous voulions vérifier si

1. G. A. Reisner, « Excavations at Kerma, Part III, The Eastern Cemetery », *Harvard African Studies* V, 1923, p. 60 sq.

2. Ch. Bonnet, *Kerma, Territoire et Métropole, Quatre leçons au Collège de France*, dans *Bibliothèque générale*, t. IX, Institut français d'Archéologie orientale du Caire, 1986 ; id., *Kerma, Royaume de Nubie*, Genève, 1990.

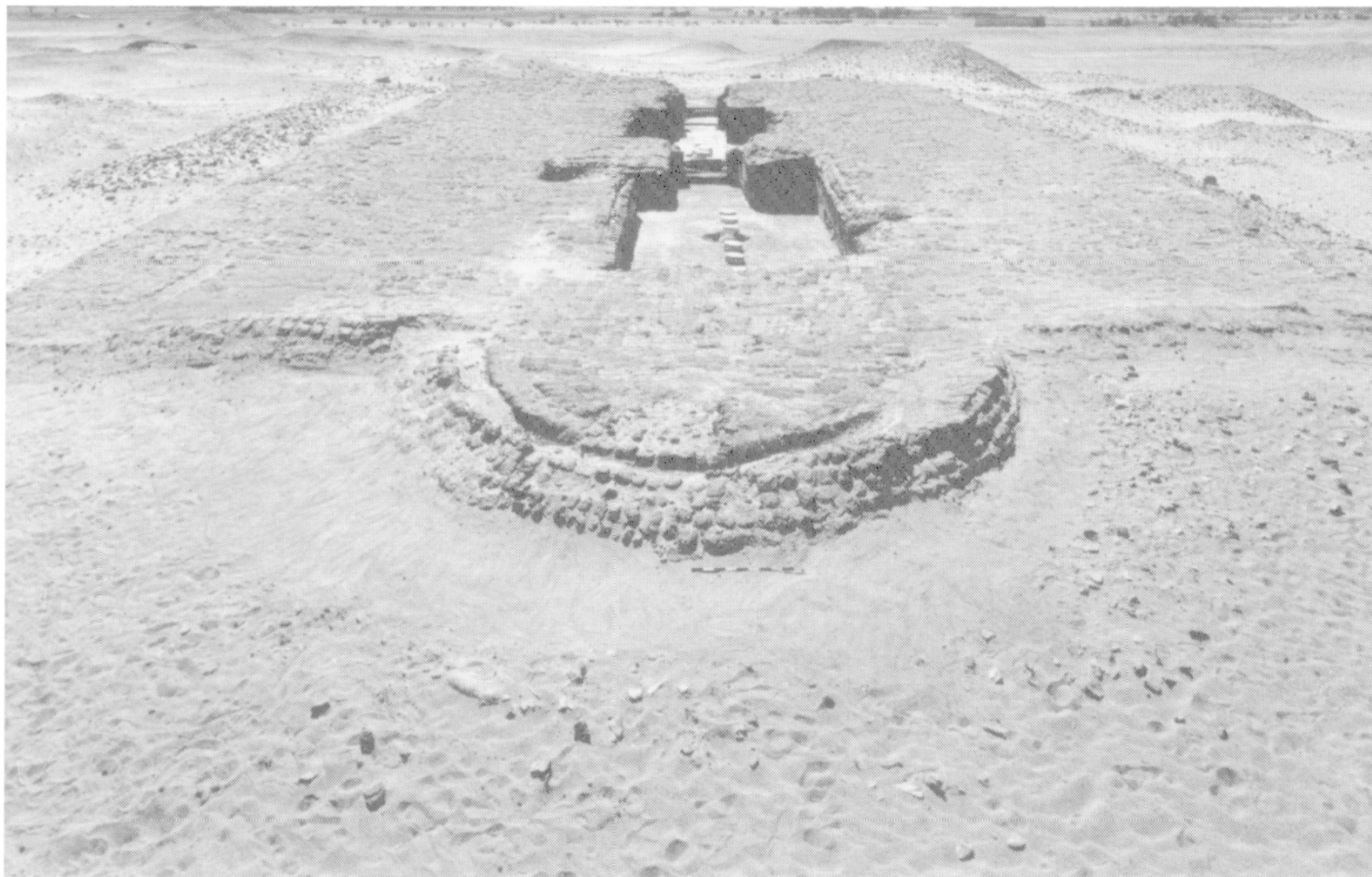


FIG. 1. – La chapelle K XI à Kerma.

les traces des peintures photographiées par G. A. Reisner étaient encore visibles, car leur interprétation soulevait d'intéressants problèmes sur ce thème des influences. Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, outre les traces attendues, des représentations qui n'avaient pas été répertoriées. En dépit d'un état de conservation médiocre, ces « nouvelles » peintures élargissent les possibilités d'analyse et de comparaisons.

La chapelle K XI se présente sous la forme d'un énorme massif de briques crues, terminé au nord par une sorte d'abside pleine à l'image de certains bastions des grandes forteresses égyptiennes du Moyen Empire. A l'origine, le bâtiment comportait une seule salle voûtée ; il a ensuite été allongé et doté d'une seconde salle. Un escalier étroit donnait accès à la terrasse supérieure. Assez rapidement, les voûtes ont dû se fissurer ou s'effondrer, ce qui a sans doute motivé l'ajout d'un épais parement de briques crues sur le pourtour du bâtiment et, *a fortiori*, la construction d'une nouvelle entrée au sud. Plus tard, un deuxième parement constitué de petits blocs de grès bien taillés a encore été ajouté et une troisième porte créée. Durant les dernières périodes d'occupation, le système de couverture a probablement été modifié puisque une colonnade, très légèrement désaxée, a été établie dans les deux pièces. Le très beau dallage de la salle méridionale a été entaillé pour mieux assurer la mise en place des bases de marbre dolomitique qui soutenaient les supports de bois³.

C'est après ces transformations, donc tout à la fin du développement architectural du monument, que les peintures murales ont été exécutées. Dans la salle nord (B), la superposition de deux couches picturales a été observée en plusieurs endroits mais aucun indice de ce genre n'a été découvert dans la salle sud (A). Les peintures ont été posées sur une épaisse couche d'enduit de limon. La gamme colorée est relativement limitée : de l'ocre allant du jaune au rouge, du blanc, du noir et du bleu. Cette dernière teinte n'a laissé que d'infimes traces bien que de larges plages en eussent été posées. Aucune inscription n'a été retrouvée. Au fil des siècles, le bâtiment a été rongé par l'érosion éolienne et il n'en subsiste guère que la base des murs. Nous ne connaissons donc pas le programme iconographique dans sa totalité puisque les scènes préservées ne dépassent jamais le mètre. Cela est d'autant plus regrettable que les fragments conservés témoignent d'une répartition thématique particulière.

En effet, il est frappant de constater que les scènes proches par leur inspiration de la tradition égyptienne (navigation, pêche,

3. Ch. Bonnet, « Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan), Rapports préliminaires sur les campagnes de 1984-1985 et de 1985-1986, de 1993-1994 et de 1994-1995 », *Genava* XXXIV, 1986, p. 15-17, et XLIII, 1995, p. 46-50.



FIG. 2. – Une scène de pêche dans les marais.

animaux domestiques) semblent avoir été réservées presque exclusivement aux parois orientales, alors que sur les parois occidentales le bestiaire africain prédomine très nettement, avec une profusion de représentations de girafes et d'hippopotames. Une scène de navigation a été reconnue sur la paroi nord.

Les scènes de pêche dans les marais sont très fréquentes dans les tombes des anciens Égyptiens. Il était donc intéressant d'étudier à Kerma les représentations liées à cette thématique. Les affinités sont indéniables, en particulier dans la figure du pêcheur, maniant son filet au bord du plan d'eau. Le torse penché en avant, il tient de ses deux mains les branches qui forment le cadre du filet, d'une forme proche de celle des havenaux décrits par Vandier. Un banc de huit poissons disposés en faisceau nage vers le filet, dont l'extrémité n'est pas conservée. Sous le cadre, un fragment au maillage plus serré pourrait correspondre à une poche. Détail peu attesté dans les exemples égyptiens, la double cordelette qui passe derrière le dos de l'homme, servant peut-être à assurer ou hisser le filet. Le pêcheur porte un pagne décoré de lignes jaunes et bordé



FIG. 3. — Figuration du puits, de bovidés et d'un bateau.

de petits triangles noirs, un motif caractéristique du répertoire nubien. Derrière se trouvait un second pêcheur, plus petit, la main plongée à l'intérieur d'un panier de pêche de forme conique.

Au-dessus est conservée la silhouette d'une embarcation légère, en roseaux ou en papyrus. Elle est peinte en jaune et son contour est cerné par un trait noir. Deux personnages féminins sont à bord, l'un assis avec une jambe repliée, l'autre peut-être agenouillé, occupés soit à pêcher au harpon, soit à pagayer⁴.

Placé en biais, un énorme crocodile à l'échine soulignée par des petits traits noirs barre la scène en son milieu. Il paraît poursuivre six poissons. La tête du saurien a été détruite déjà à une époque ancienne, sans doute peu après l'abandon de l'édifice, peut-être dans un acte de conjuration de la part de visiteurs effrayés... Sur le fond bleu de l'eau avaient encore été peints trois oiseaux, dont un pélican et probablement une oie. Pattes et bec sont peints en rouge, le corps de l'oie en jaune. A l'arrière-plan, deux bovidés, la tête relevée comme s'ils nageaient, semblent être tirés ou guidés par un personnage dont seul le bras est conservé.

Toujours sur la paroi orientale du couloir d'entrée, la célèbre scène du puits discutée par G. A. Reisner a fait l'objet d'un nouveau relevé⁵. Le puits vu en coupe se prolongeait au-delà de la partie préservée. A l'intérieur, une corde jaune est nouée à un récipient en cuir d'un type encore utilisé actuellement. Du côté nord

4. J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. V, Paris, 1969, p. 532-635.

5. G. A. Reisner, *op. cit.*, p. 263-264 ; P. Lacovara, « The funerary chapels at Kerma », *Cahiers de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille* VIII, 1986, p. 53-58.



FIG. 4. — Les hippopotames figurés à l'entrée de K XI.

se trouvait un splendide taureau noir dont la robe était marquée de plusieurs taches blanches, qui devaient permettre à tous de le reconnaître, comme c'était le cas en Égypte pour le taureau Apis. Sur le côté opposé du puits, un autre animal, peint en rouge, lui faisait face ; cornes et sabots invitent à y voir un second bovidé, éventuellement un bélier.

Cette scène était immédiatement suivie par des représentations de bateaux à rames dont un exemplaire est partiellement préservé. Le bateau est manoeuvré par cinq rameurs commandés par une femme, derrière laquelle un petit personnage était assis sur un siège, situé sous l'aviron du gouvernail, sans doute le barreur. Des bracelets ornent les bras de la femme ainsi que les avant-bras des rameurs. Sur ce bateau, tous les personnages étaient peints en rouge alors que sur un autre, les rameurs avaient la peau noire et la tête ornée d'une plume, comme si l'on avait voulu différencier les équipes.



FIG. 5. – Les deux salles de la chapelle K XI.

Dans la salle B, les peintures sont malheureusement très dégradées ; néanmoins, nous avons pu reconnaître six grands bovidés affrontés deux par deux. Les cornes emmêlées de deux d'entre-eux étaient encore bien visibles, ainsi que les jambes et le pagne du bouvier qui les poussait à se battre ou qui, au contraire, les retenait. Des combats de taureaux sont bien attestés en Égypte⁶. L'amplification de cette thématique à Kerma n'a rien d'étonnant en soi, l'on sait en effet que les troupeaux jouaient un rôle prépondérant dans la vie quotidienne comme dans le rituel

6. J. Vandier, *op. cit.*, p. 58-62 ; J. M. Galan, « Bullfight Scenes in Ancient Egyptian Tombs », *The Journal of Egyptian Archaeology* 80, 1994, p. 81-96.

funéraire. La représentation de telles joutes avait vraisemblablement comme en Égypte une connotation religieuse.

Entrant dans la chapelle, l'on voyait côté ouest plusieurs séries d'au moins sept hippopotames superposés, un sujet que l'on retrouve sur le montant de la porte la plus ancienne. Les animaux étaient de couleur ocre-rouge, avec quelques rehauts noirs pour souligner les plis de l'encolure ou les oreilles ; dans certains cas, les dents ont été indiquées en blanc. Quant aux parois occidentales des deux pièces, elles étaient entièrement occupées par de grandes figurations de girafes, placées les unes derrière les autres, la tête vers le nord, comme c'était aussi le cas pour les hippopotames. Lorsqu'il est conservé, le dessin du pelage indique qu'il s'agit de girafes de la sous-espèce dite réticulée.

La population nubienne, considérée comme très religieuse par les Égyptiens, devait honorer un panthéon bien particulier. Les girafes par exemple, si fréquemment représentées dans les gravures rupestres, font certainement partie du répertoire africain. Il en va de même des hippopotames dont les représentations peuvent difficilement être rapprochées de la Thouéris égyptienne à la morphologie composite si caractéristique. L'hypothèse de Reisner de voir dans cette chapelle une création égyptienne ne paraît guère soutenable. S'il n'est pas question de minimiser l'importance des relations existant entre les différentes populations nilotiques, il ne faudrait pas non plus ignorer les composantes originales des cultures écloses dans des contrées restées, comme Kerma, totalement indépendantes durant de longues périodes.

*

* *

MM. Jean LECLANT et Jean FAVIER interviennent après cette note d'information.

M. Jean VERCOUTTER présente les observations suivantes :

« Cher ami, Lorsque j'étais « Commissioner for Archaeology » à Khartoum, j'avais décidé que Kerma, en raison de son importance pour l'histoire de l'Afrique, devait être fouillée par le Service des Antiquités lui-même. Le temps a passé.

Je suis heureux, très heureux que ce soit vous qui en ayez pris la responsabilité. Les diapositives que vous venez de nous faire voir montrent tout ce que la fouille de Reisner, trop rapide, a laissé passer. Encore merci. »